

254 Mention de la représentation de l'imprimé musical (NR)

Premier indicateur

Non défini
 ␣ Non défini

Second indicateur

Non défini
 ␣ Non défini

Codes de sous-zones

‡a Mention de la représentation de l'imprimé musical (NR) ‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)
 ‡6 Liaison (NR)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone contient la mention de représentation de l'imprimé musical dans le cas de musique imprimée ou manuscrite. La mention de représentation de l'imprimé musical décrit le support de l'édition qui pourrait être différent de celui d'une autre édition de la même œuvre, par exemple, un quatuor à cordes publié sous forme d'une partition, d'une partition d'étude individuelle, d'une partition et de parties ou d'un ensemble de parties. Cette zone ne s'applique pas aux enregistrements sonores.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur sont non définies; chacune contient un blanc (␣).

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a - Mention de la représentation de l'imprimé musical

La sous-zone ‡a renferme la mention complète de la représentation de l'imprimé musical.

- 254 ␣␣‡aPartition d'orchestre.
- 254 ␣␣‡aPartition miniature.
- 254 ␣␣‡aPartitur.
- 254 ␣␣‡aPartition, reproduction du manuscrit de l'auteur.

‡6 - Liaison

‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de ces sous-zones dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Ponctuation

La zone 254 se termine par un point final.